

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 2 JUILLET 2014

PRESENTS : Mme BOISSIER Gisèle - M. GOUYARD Gilles - M. FRANCES Christian - Mme TIXIER Monique - M. HUGUET Bruno - M. COMBE Jean-Pierre - Mme GOMES Sandra - M. MALOT Hervé - M. PEINY Alain - Mme THIVAT Emilie - Mme COULANJON Elisabeth.

Madame le Maire invite l'assemblée à observer une minute de silence en la mémoire de Monsieur Bernard COMBES, ancien maire.

Madame Monique TIXIER a été élue secrétaire de séance.

APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

Madame le Maire soumet le compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal du 28 avril 2014 à l'approbation de l'assemblée. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

DELEGATIONS AU MAIRE

Madame le Maire informe l'assemblée que, suite aux délégations qui lui ont été accordées lors de la dernière réunion du Conseil municipal, la Sous-Préfecture a demandé des précisions à propos du paragraphe concernant les actions en justice. Au lieu de modifier ledit paragraphe, une réponse a été faite en précisant que cette délégation serait supprimée et que le Conseil municipal délibérerait au cas par cas.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide donc à l'unanimité de modifier les délégations du Conseil municipal au Maire votées lors de la réunion du 7 avril 2014, en supprimant la délégation en matière d'actions en justice.

CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION

Madame le Maire expose à l'assemblée que le Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Puy-de-Dôme gère les retraites des agents titulaires des collectivités locales affiliés à la CNRACL. Jusqu'à maintenant le coût de ce service était intégré dans la cotisation obligatoire due par la Commune au Centre de gestion (0,80% de la masse salariale). A partir du 1^{er} janvier 2015, pour pouvoir bénéficier de ce service, chaque collectivité doit signer une convention d'adhésion au service retraites du Centre de gestion. Pour la Commune de Montpensier, le coût de cette adhésion sera de 50,00 € par an.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve la convention et autorise Madame le Maire à la signer.

RENOUVELLEMENT DU BAIL AVEC ORANGE POUR RELAIS DE TELEPHONIE MOBILE

Madame le Maire informe l'assemblée que le bail pour le relais téléphonique mobile arrive à échéance le 3 août 2014. La société Orange propose un montant de loyer s'élevant à 3.500,00 € par an. Pour l'année 2013, un loyer annuel de 2.722,00 € a été facturé.

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise Madame le Maire à signer ce bail.

ENTRETIEN DES BATIMENTS

La remise en état du parquet de la salle polyvalente est nécessaire. Un devis a été demandé à l'EURL Esprit Bois de Bussières et Pruns pour un montant de 1.809,00 € T.T.C. Les travaux débuteront à partir du 15 juillet 2014. La salle polyvalente sera donc fermée jusqu'au 31 juillet, temps nécessaire pour un séchage du parquet dans les meilleures conditions.

Un devis a également été demandé à l'entreprise PAPON de Chaptuzat pour faire un enrobé sous l'auvent de la salle polyvalente, ce qui évitera d'introduire des cailloux à l'intérieur de la salle.

Un devis a été demandé pour la pose de robinets dans les toilettes de la mairie, sous le lavabo, et ce pour faciliter les opérations de ménage.

Un devis a été demandé pour effacer le « tag » apposé sur le mur de l'ancienne caserne des pompiers, bâtiment situé à l'arrière de la salle polyvalente. Le devis s'élève à 510,00 € T.T.C.

Un devis a été demandé pour l'installation électrique du four de la cantine. Ainsi, une rallonge ne sera plus utilisée. Le devis comprenant une prise pour le four et deux prises annexes, soit 2 lignes, s'élève à 357,65 € T.T.C.

PROJET DE TRAVAUX

Madame le Maire informe qu'il est prévu d'aménager le préau de l'école pour créer une salle modulable et pour préparer le local pour une éventuelle augmentation des effectifs de l'école maternelle. A ce jour la capacité d'accueil de l'école est à saturation (40 élèves). Compte tenu de l'arrivée de nombreux jeunes ménages sur la Commune, il est nécessaire de prévoir une salle de classe supplémentaire ce qui permettrait d'accueillir la classe des grands dans ce nouveau bâtiment et de laisser les deux salles de l'école actuelle à la classe maternelle.

Une étude a été demandée à Monsieur Benjamin STRUB, architecte du pôle mairie-école, lors de sa venue sur le site le 2 juin 2014. Le même jour, M. B. STRUB a rencontré sur place Monsieur Jérôme AUGER, architecte des bâtiments de France. Un dossier de demande de subvention dans le cadre du F.I.C. 2015 (Fonds d'Intervention Communale) devra être déposé avant le 15 octobre 2014 auprès du Conseil général. M. B. STRUB est donc chargé de fournir courant septembre un avant-projet sommaire comprenant une esquisse du projet et un estimatif du coût de l'opération totale (études, maîtrise d'œuvre, travaux, assurances...).

TRAVAUX VOIRIE

Madame le Maire informe qu'une demande de subvention dans le cadre du F.I.C. doit être également demandée avant le 15 octobre 2014 pour réaliser la dernière tranche de la rue des Prieux en 2015. Des devis sont demandés aux entreprises compétentes.

OPERATION COCON AVEC LE CONSEIL GENERAL

Madame le Maire annonce que le Conseil général mène actuellement une étude sur les énergies dans les communes du département. Le 25 avril 2014, a eu lieu la visite d'une société experte en énergie pour mesurer les déperditions dans différents bâtiments de la commune : la salle polyvalente, le logement communal et l'ancienne caserne des pompiers. Un rapport a été communiqué. Une analyse a été faite par la commune. Monsieur Gilles GOUYARD, premier adjoint, informe qu'il n'y a rien à signaler au sujet de la salle polyvalente. L'ancienne caserne n'a aucune isolation, mais elle n'est pas utilisée. En ce qui concerne le logement communal, il faut remettre de la laine pulvé.

PERSONNEL

Madame le Maire informe l'assemblée du départ de Madame Brigitte DRUET, employée à l'école qui ne souhaite pas renouveler son contrat qui arrive à échéance le 31 août 2014. Elle sera remplacée par Madame Agnès MASGRAU en Contrat Unique d'Insertion (C.U.I.), contrat aidé par l'Etat pour 20 heures hebdomadaires, à partir du 1^{er} septembre 2014.

Le CUI de Madame Maryline CELLIER est renouvelé pour une durée de un an à compter du 1^{er} septembre 2014.

Ces deux personnes assureront les tâches suivantes : aide de l'enseignant de maternelle, garderie, cantine, entretien des locaux, surveillance des enfants et animations des Temps d'Activités Périscolaires. Leur contrat est de 20 heures chacune.

RYTHMES SCOLAIRES

Madame le Maire rappelle l'obligation d'appliquer les rythmes scolaires à partir de la rentrée 2014. Pour la commune de Montpensier, la plage horaire des T.A.P. (Temps d'Animation Périscolaires) est de 15 h 45 à 16 h 30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis, horaires acceptés par l'inspection académique. Madame le Maire précise que cette année ils sont pris en charge par la commune, sans contribution financière des familles. Par ailleurs, la Communauté de Communes Nord Limagne (C.C.N.L.) va mettre en place une commission spécifique pour étudier la question et éventuellement envisager la mutualisation d'un animateur, mais pour l'instant rien n'est encore mis en place.

CENTRE DE LOISIRS

Madame le Maire informe l'assemblée qu'à partir du 1^{er} janvier 2015 les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.) du territoire seront de la compétence de la Communauté de Communes Nord Limagne.

QUESTIONS DIVERSES

1 - Départ de Monsieur Gilles GIULIANI, Sous-Préfet de Riom :

L'intérim sera assuré par Monsieur Gilles TRAIMOND, Sous-Préfet de Thiers, et par Monsieur François RAMIREZ, Secrétaire général de la Sous-Préfecture.

2 - Comptes-rendus des syndicats intercommunaux :

SICOM (Syndicat intercommunal pour la gestion du collège d'Aigueperse et des transports scolaires)

Rapporteur : Monsieur Bruno HUGUET

Le gymnase est à réhabiliter. En ce qui concerne les transports scolaires, les cartes doivent être contrôlées plus souvent. Des problèmes de discipline sont à déplorer.

Mission Locale

Rapporteur : Monsieur Bruno HUGUET

Changement des membres du bureau.

SIAD (Syndicat Intercommunal d'Aide à Domicile) Riom-Limagne

Rapporteur : Madame Monique TIXIER

Madame Nadine BOUTONNET DE CARVALHO est toujours Présidente. Changement des 2 vice-présidents. Le SIAD Riom-Limagne comporte trois services (aide à domicile, soins infirmiers, portage de repas).

Syndicat Intercommunal de la Vallée du Buron

Rapporteur : Monsieur Gilles GOUYARD

Monsieur Marc CARRIAS, Maire d'Effiat, en est le Président. Il y a 4 kilomètres d'affluents du ruisseau le Buron sur la Commune de Montpensier. Le rôle du syndicat est le broyage, le curage et l'enrochement des abords des affluents.

SIEG (Syndicat Intercommunal d'Electrification et de Gaz)

Rapporteur : Monsieur Gilles GOUYARD

Monsieur Bernard VEYSSIERE a été réélu président.

SBA (Syndicat du Bois de l'Aumône)

Rapporteur : Monsieur Gilles GOUYARD

Monsieur Jean-Claude MOLINIER, Maire d'Artonne, en est le Président. La redevance incitative va être mise en place. Une facturation « à blanc » sera faite en 2015.

Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Haut-Buron

Rapporteur : Monsieur Christian FRANCES

Assainissement et station d'épuration des trois communes adhérentes : Aigueperse, Chaptuzat et Montpensier.

Monsieur Christophe GUILLAUME est Président, Monsieur Christian FRANCES est Vice-Président.

EPF (Etablissement Public Foncier)

Rapporteur : Monsieur Christian FRANCES

SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable) de Sioule et Morge

Rapporteur : Monsieur Christian FRANCES

Monsieur Jean MICHEL a été réélu président.

3 - Cérémonie du 13 juillet :

La commission chargée des festivités organise le buffet campagnard et le feu d'artifice. La date limite des inscriptions au repas est fixée au lundi 7 juillet, 12 h 00. Le Comité des Fêtes n'assurera pas la retraite aux flambeaux, ni le bal.

4 - Conseil communautaire de la Communauté de Communes Nord Limagne :

Le dernier Conseil communautaire s'est tenu le 25 juin 2014 à la salle polyvalente de Montpensier.

5 - Syndicat Intercommunal du Bois de l'Aumône :

Une lettre d'information sera distribuée par la Poste à partir du 9 juillet.

6 - Remerciements :

Remerciements de la famille COULANJON suite au décès de Madame RIVET, mère de Madame Elisabeth COULANJON, conseillère municipale.

La prochaine réunion est prévue le 1^{er} octobre 2014, à 19 h 00, à la salle du Conseil municipal de la mairie.